

# Plan de services en français

2022–2023

Justice

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2022  
Plan de services en français  
Ministère de la Justice  
Avril 2022  
ISBN : 978-1-77448-304-6

## Plan de services en français 2022-2023

### Ministère de la Justice

*This document is also available in English under the title of: "French-language Services Plan 2022–2023."*

### Message de la sous-ministre

Conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, je suis heureuse de présenter le plan de services en français du ministère de la Justice pour l'exercice 2022-2023. Le plan du Ministère reflète chaque année son engagement à contribuer à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone et à assurer la prestation de services en français.

Bien qu'ils soient indépendants du ministère de la Justice, l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse (Aide juridique) et le Service des poursuites publiques (SPP) de la Nouvelle-Écosse participent au plan de services en français annuel du Ministère. Le présent plan comprend donc également les services qu'offrent l'Aide juridique et le SPP en français, ainsi que leurs buts et objectifs en matière d'amélioration des services en français et les mesures prévues pour les atteindre en 2022-2023. L'Aide juridique et le SPP ont également inclus dans le présent plan les progrès réalisés pour les buts et objectifs fixés pour 2021-2022.

Nous poursuivons nos efforts pour offrir davantage d'informations en français sur nos sites Web ainsi que faire traduire les modifications apportées aux règles de procédure civile. Nous avons commencé à travailler à la mise en œuvre du projet de loi C-78, Loi modifiant la *Loi sur le divorce*, reconnaissant le droit des parties d'utiliser la langue officielle de leur choix pour une procédure de divorce devant la Cour suprême. Le nombre de personnes bilingues à l'emploi du Ministère a augmenté au cours de la dernière année, et nous avons continué d'offrir au personnel des possibilités d'améliorer leurs compétences en suivant des cours de français ainsi qu'une formation sur la terminologie juridique en français.

Alors que nous amorçons le nouvel exercice financier, nous continuerons de compter sur les contributions exceptionnelles du personnel ainsi que de nos partenaires afin de bâtir une province meilleure. Au cours de la prochaine année, nous continuerons de travailler avec les employés afin que le système de justice puisse répondre aux besoins des membres de la communauté acadienne et francophone ainsi que des francophiles de la Nouvelle-Écosse.

Nous vous invitons à nous dire ce que vous pensez de notre plan pour 2022-2023 et remercions sincèrement celles et ceux qui ont contribué à son élaboration et qui contribueront à sa mise en œuvre.

Candace L. Thomas, c. r.  
Sous-ministre et sous-procureure générale  
Le 31 mars 2022

## Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès, en français, à des services gouvernementaux de qualité, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées au sein du gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur nos progrès ainsi que de vos commentaires et questions en communiquant avec la coordonnatrice des services en français, **Leda Zlotnick** ([Leda.Zlotnick@novascotia.ca](mailto:Leda.Zlotnick@novascotia.ca), 902-424-1274).

### Services offerts en français

Le Ministère donne rapidement suite aux demandes verbales et écrites du public de communiquer en français. Pour ce faire, il fait appel à des employés bilingues et à des services de traduction externes si besoin est. Le but est de faire en sorte que le processus de traitement des demandes de renseignements et d'informations en français conserve la même qualité que pour les demandes en anglais.

Le Ministère offre les services et programmes en français suivants :

- Audiences en français devant les tribunaux, conformément au *Code criminel*
- Service d'interprétation à la Cour provinciale pour les affaires criminelles
- Service d'interprétation simultanée à la Cour suprême et à la Cour d'appel pour les affaires criminelles, s'il y a lieu
- Traduction de documents imprimés en français, selon les recommandations des divisions
- Participation du personnel à la campagne *Bonjour!*
- Site [www.nsfamilylaw.ca/fr](http://www.nsfamilylaw.ca/fr) accessible en anglais et en français
- Traitement en français des demandes de divorce non contestées
- Programme d'information pour les parents (PIP) en anglais et en français au tribunal et pour les groupes
- Employés bilingues dans les bureaux de l'administration des centres de justice dans certaines localités
- Rapports présentenciels rédigés en français
- Programmes éducatifs en français en milieu correctionnel sur demande
- Supervision des détenus en français, sur demande
- Exposés en français sur la cyberintimidation, sur demande
- Services en français au comptoir et au téléphone dans les bureaux de la sécurité privée et des armes à feu, et présence d'un agent des armes à feu bilingue dans la région de Yarmouth

L'Aide juridique offre les services et programmes en français suivants :

- Site Web [www.nslegalaid.ca/fr/](http://www.nslegalaid.ca/fr/) accessible en anglais et en français
- Offre gratuite et immédiate, 24 heures sur 24, d'un service de consultation téléphonique avec un avocat de service qui donne des conseils juridiques en anglais ou en français aux personnes qui sont en état d'arrestation ou qui sont détenues
- Services d'un avocat qui parle français pour représenter un accusé

Le SPP offre les services et programmes en français suivants :

- Avocats de la Couronne francophones
- Communications orales et écrites en français avec divers organismes (particulièrement les services de police) et le public (accusés, témoins et médias)

## Communication en français avec le public

### Ministère de la Justice

Les Services judiciaires, les Services correctionnels, les Services d'exécution des ordonnances alimentaires et les Services aux victimes sont les divisions du ministère de la Justice qui ont le plus de contacts avec le public. Les employés parlant couramment le français répondent aux demandes écrites et orales reçues en français. Si cela est nécessaire, la correspondance est envoyée à d'autres employés du Ministère ou à Communications Nouvelle-Écosse afin qu'elle soit traduite, ou à d'autres employés qui peuvent répondre aux questions en français.

D'autres divisions ont des employés qui participent au programme *Bonjour!* et qui répondent à des demandes précises en français. Si personne ne peut traiter la demande localement, celle-ci peut être transmise à la coordonnatrice des services en français du Ministère.

Le logiciel de correction français Antidote installé sur 50 ordinateurs utilisés par le personnel des tribunaux, des juges, des procureurs de la Couronne, des sténographes judiciaires et des agents de probation facilite aussi l'échange de correspondance entre le Ministère et les tribunaux et nos interlocuteurs.

### Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

Les points de service de l'Aide juridique qui offrent tous les services sont ceux qui ont le plus de contacts avec le public. Le personnel de l'Aide juridique répond en français à la correspondance reçue dans cette langue. Il transmet les demandes écrites ou verbales en français aux employés qui peuvent donner suite à celles-ci en français. Pour les documents devant être traduits, l'Aide juridique peut communiquer avec la coordonnatrice des services en français du ministère de la Justice afin d'obtenir une recommandation.

L'Aide juridique participe à la campagne *Bonjour!* pour répondre à des demandes précises en français. Si personne ne peut traiter la demande localement, celle-ci est transmise à un membre du personnel qui peut y répondre en français.

L'Aide juridique garde à jour une liste d'avocats qui parlent français et qui acceptent d'offrir des services en français au téléphone à titre d'avocats de service.

### Service des poursuites publiques (SPP)

Le Service des poursuites publiques compte des employés qui peuvent répondre aux demandes du public de communiquer en français, et ce, dans ses quatre régions géographiques.

Il compte aussi huit procureurs de la Couronne qui peuvent mener des procès en français. Les obligations en matière de communication en français sont régies par l'article 530.1 du *Code criminel*.

## Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021–2022

### **Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif**

#### Ministère de la Justice

##### Fait

- Collaboration avec l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques pour rédiger et publier sur le site Web du ministère de la Justice, dans les deux langues officielles, avant le 31 mars 2021, le Plan de services en français 2021-2022 et le compte rendu sur les services en français pour 2020-2021.

##### Report / En cours

- A rédigé des documents de consultation en français au sujet de la loi sur l'accessibilité (*Accessibility Act*).
- A travaillé à la mise en œuvre des modifications à la *Loi sur le divorce* concernant l'utilisation de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, qui ont été déterminées en consultation avec la magistrature et sur confirmation d'une aide financière de la part du gouvernement du Canada.
- A revu la politique sur les formations en français et les tableaux des besoins (examen annuel) afin que les personnes indiquées dans ces derniers suivent les formations prévues.

#### Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

##### Fait

- A contribué au compte rendu sur les services en français pour 2020-2021 et au Plan de services en français 2021-2022.
- La foire aux questions, les coordonnées et les pages d'information des provinces et des territoires ont été mises à jour et publiées sur le site Web dans les deux langues officielles.

##### Report / En cours

- A continué de participer au travail du comité consultatif sur les services en français du Ministère en participant aux réunions.

## Service des poursuites publiques

### Report / En cours

- A continué d’être représenté au sein du comité sur les services en français du Ministère.
- A maintenu à jour une liste des avocats de la Couronne pouvant mener des procès en français, conformément à l’article 530.1 du *Code criminel*.

## **Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

### Ministère de la Justice

#### Fait

- A continué d’accroître la capacité de répondre aux demandes faites en français en identifiant des personnes pouvant fournir des services en français aux clients.
- A établi un processus de traitement des demandes de renseignements et de services en français sur l’accessibilité.
- La Direction de l’accessibilité a continué de travailler avec Communications Nouvelle-Écosse pour traduire des documents en français (le plan d’accessibilité 2022-2025 et d’autres documents ont été traduits et publiés en français).
- A négocié un contrat avec le Centre canadien de français juridique pour offrir au personnel une formation sur la terminologie juridique en français.
- A offert une aide juridique pour la mise à jour du *Règlement sur les services en français*.
- A effectué 70 procédures judiciaires en français.
- A fait appel à des interprètes en français dans les tribunaux à 24 reprises, pour un total de 96 heures de services d’interprétation.
- A embauché des commis bilingues pour traiter les contraventions fédérales au Centre de justice de Dartmouth, d’Halifax et de Yarmouth.
- Les employés ont participé aux activités de formation suivantes :
  - Un coordonnateur de la justice familiale a suivi des formations en français en ligne, notamment des séances de perfectionnement sur le droit de la famille par l’intermédiaire du Centre canadien de français juridique, ainsi qu’à une conférence en ligne sur le droit de la famille et la violence à travers l’Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées (AIFI).
  - Une sténographe judiciaire a suivi plusieurs webinaires en ligne de 60 minutes sur le droit criminel et le droit de la famille offerts par le Centre canadien de français juridique.
  - Dix-huit (18) employés ont suivi des cours de français de différents niveaux en ligne à l’Université Sainte-Anne.
  - Vingt-deux (22) employés du ministère de la Justice ont suivi une formation sur la terminologie juridique offerte par le Centre canadien de français juridique, et certains à plusieurs reprises.
  - Quinze (15) membres du personnel ont suivi un cours de français en ligne intitulé « Correspondance juridique en français 1, 2 and 3 » en février et mars 2022, qui est offert par l’Institut Joseph Dubuc, Saint-Boniface, Manitoba.

- A ajouté des informations en français sur le site CyberScan.
- Continuer d’offrir des dépliants Cyberscan en français pendant les présentations communautaires et celles des services de police.
- A distribué des dépliants CyberScan en français aux écoles du CSAP, aux universités, aux cadets de la Marine, aux centres pour femmes, aux services aux victimes et aux services de justice réparatrice.
- A repris les présentations en présentiel pour CyberScan.
- Continuer d’administrer le programme fédéral des armes à feu dans le respect des exigences de bilinguisme.
- A indiqué dans toutes les offres d’emploi liées à la Division de la sécurité publique et à la Direction de l’accessibilité que le français est atout.
- A embauché un agent bilingue pour le Programme d’exécution des ordonnances alimentaires (PEOA) afin d’appuyer l’entente sur la *Loi sur les langues officielles* pour les exigences de la *Loi sur le divorce*.

#### Report / En cours

- Fournir régulièrement des services et des informations en français au public.
- Fournir des conseils juridiques de qualité à des clients, y compris à l’Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Veiller à ce que le personnel juridique et les avocats continuent de profiter des possibilités de formation.
- Promouvoir et appuyer les cours de français auprès de l’équipe de la Direction de l’accessibilité et des membres des Services correctionnels.
- Offrir aux services correctionnels des services et des documents d’information répondant aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone.
- Soutenir la traduction, en français, des *règles de procédure civile* et des mises à jour liées à la nouvelle *Loi sur le divorce*.
- Mettre à jour les formulaires en français du *Code criminel* et les publier sur le site Web des tribunaux de la Nouvelle-Écosse.
- Accorder un financement pour la traduction des testaments rédigés en français.
- Veiller à fournir des services en français au tribunal pénal conformément à l’article 530 du *Code criminel*.
- Pourvoir les postes de greffier.
- Offrir aux employés du ministère de la Justice, de l’Aide juridique et du Service des poursuites publiques diverses formations en français.
- Continuer d’offrir aux juges provinciaux des formations en français.
- Explorer la possibilité d’inscrire un sténographe judiciaire bilingue à une formation intensive en français.
- Donner suite aux demandes de traduction et d’interprétation des agences du programme de justice réparatrice de la Nouvelle-Écosse.

#### Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

##### Fait

- Soutien aux avocats offrant des services en français qui ont demandé des cartes professionnelles bilingues.



- Quatre membres du personnel de l’Aide juridique de la Nouvelle-Écosse ont suivi des cours de français offerts par l’Université Sainte-Anne, et deux avocats de l’Aide juridique ont suivi une formation sur la terminologie juridique offerte par le Centre canadien de français juridique.

#### Report / En cours

- Promotion du français comme un atout dans les offres d’emploi.
- Offre de formations en français par le gouvernement aux employés de l’Aide juridique.
- A mis à la disposition des personnes demandant un avocat francophone une telle personne.

#### Service des poursuites publiques

#### Fait

- Fournir aux procureurs bilingues de la Couronne un exemplaire du *Code criminel* en français :
  - Trois (3) procureurs de la Couronne ont suivi une formation offerte par l’Institut de développement professionnel.
  - Une (1) sténographe judiciaire a suivi plusieurs webinaires en ligne de 60 minutes sur le droit criminel et le droit de la famille offerts par le Centre canadien de français juridique.
  - Deux (2) procureurs de la Couronne ont suivi une formation sur la terminologie juridique française.
  - Deux (2) procureurs de la Couronne ont suivi des cours de français de différents niveaux en ligne à l’Université Sainte-Anne.

#### Report / En cours

- Continuer à fournir une licence du logiciel Antidote aux procureurs bilingues de la Couronne.
- Conserver une liste des membres du personnel pouvant communiquer en français.
- Offrir aux employés du SPP des formations en français fournies par le gouvernement.

### **Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.**

#### Ministère de la Justice

#### Fait

- Rencontrer l’Association des juristes d’expression française de la Nouvelle-Écosse pour discuter des besoins de la communauté francophone.
- Créer des documents de recrutement en français pour la participation des membres au troisième comité d’élaboration des normes d’accessibilité.
- Créer des documents de consultation en français pour la deuxième phase des recommandations du comité d’élaboration des normes d’éducation.
- Animer des groupes de discussion en français sur l’examen de la loi sur l’accessibilité (*Accessibility Act*).

#### Report / En cours

- Poursuivre le recrutement en français pour les organismes, conseils et commissions.
- Octroyer une subvention à l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse pour tenir une journée du droit dans les écoles francophones du Conseil scolaire acadien provincial.
- Déterminer le matériel pouvant être offert en français en lien avec la campagne de sensibilisation à l'accessibilité.
- Promouvoir les possibilités d'apprentissage en français auprès des membres de l'équipe de justice réparatrice.

#### Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

#### Report / En cours

- Consulter les parties prenantes francophones en rencontrant les membres de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse et en restant membre de celle-ci.

#### Service des poursuites publiques

#### Report / En cours

- Conserver du contenu en français sur le site Web du SPP.
- Fournir des cartes professionnelles bilingues aux procureurs de la Couronne nouvellement embauchés.

## Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022–2023

### **Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif**

#### **Buts**

Pour se faire les champions des structures administratives internes en renforçant les cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement et en assurer le soutien, le ministère de la Justice, l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse et le Service des poursuites publiques se sont engagés :

- à appliquer la *Loi sur les services en français* et son règlement;
- à appliquer les modifications à la *Loi sur le divorce* concernant l'utilisation de l'une ou l'autre des langues officielles du Canada;
- à contribuer au plan et au rapport d'étape annuel du gouvernement provincial sur les services en français;
- à continuer d'élaborer et d'appliquer des politiques et des procédures pour appuyer la prestation de services en français; à sensibiliser les employés aux services en français, à appuyer les employés et à augmenter la capacité du gouvernement d'offrir des services en français.

## Mesures prévues

### Ministère de la Justice

- Collaboration avec l'Aide juridique et le Service des poursuites publiques pour rédiger et publier sur le site Web du ministère de la Justice, dans les deux langues officielles, avant le 31 mars 2023, le Plan de services en français pour 2022-2023 et le compte rendu sur les services en français pour 2021-2022.
- Participer à des activités pour appuyer la mise en œuvre des modifications apportées à la *Loi sur le divorce* en lien avec les langues officielles.
- Revoir chaque année la politique sur les formations en français et ses tableaux de besoins opérationnels afin que les personnes indiquées dans ces derniers suivent les formations prévues.
- Traduire des documents liés à la loi sur l'accessibilité (*Accessibility Act*), à des règlements, à des normes, aux organismes du secteur public et au Plan d'accessibilité du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.
- Rédiger, en concertation avec la magistrature, des politiques et procédures internes relatives aux modifications apportées à la *Loi sur le divorce* en lien avec les langues officielles.
- Créer et offrir une formation sur les modifications apportées à la *Loi sur le divorce* en lien avec les langues officielles.
- Faire traduire en français les nouveaux modules du règlement extrajudiciaire des différends pour le tribunal unifié de la famille.

### Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

- Continuer de participer au travail du comité consultatif sur les services en français du Ministère en participant aux réunions.
- Contribuer au compte rendu sur les services en français pour 2021-2022 et au Plan de services en français pour 2022-2023.

### Service des poursuites publiques

- Continuer d'être représenté au sein du comité sur les services en français du Ministère.
- Maintenir à jour une liste des avocats de la Couronne pouvant mener des procès en français, conformément au *Code criminel*.

**Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.**

#### **Buts**

Pour appuyer la planification, l'élaboration et la prestation de services en français au public, le ministère de la Justice, l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse et le Service des poursuites publiques se sont engagés :

- à offrir des services et des documents d'information qui répondent aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone;
- à augmenter la capacité d'offrir des services en français dans les domaines prioritaires;

- à appuyer l'apprentissage du français chez les employés;
- à mesurer les avantages et l'efficacité des cours de français avec les participants.

## Ministère de la Justice

- Participer à un projet de deux ans sur la traduction et la révision des règles de procédure civile en français.
- Prendre des dispositions pour faire traduire la loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires (*Interjurisdictional Support Orders Act*) pour en publier une version non officielle.
- Créer des versions en français des modules d'admission en ligne pour les parties aux affaires relevant du droit de la famille.
- Publier sur le site [nsfamilylaw.ca/fr](http://nsfamilylaw.ca/fr), dans les deux langues officielles, des informations juridiques qui ont été mises à jour.
- Explorer la possibilité de faire appel au Centre canadien de français juridique pour offrir au personnel une formation sur la terminologie juridique en français, y compris pour le droit de la famille.
- Annoncer les services en français liés au tribunal de la famille, comme :
  - le Programme d'information pour les parents (PIP), grâce aux médias sociaux (Twitter, Facebook), et rappeler au personnel d'offrir le PIP en français aux clients;
  - le nouveau site Web bilingue sur le droit de la famille, grâce aux médias sociaux (Twitter, Facebook), une fois ce site traduit (et actif).
- Rédiger des rapports présenticiels en français, selon les besoins.
- Superviser des détenus en français, sur demande.
- Offrir des programmes éducatifs en français en lien avec les services correctionnels, en fonction des besoins.
- Veiller à ce que les employés soient au courant des possibilités de formation en français.
- Continuer d'offrir un soutien et des conseils juridiques à l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.
- Publier des offres d'emploi précisant que le français constitue un atout, ou comportant une formulation similaire.
- Déterminer les communiqués de presse prioritaires de la Direction de l'accessibilité à faire traduire en français.
- Faire traduire en français les documents de recrutement du comité d'élaboration des normes d'accessibilité.
- Continuer d'explorer la possibilité d'offrir en français les lettres des Services aux victimes dans le système de gestion des dossiers.
- Appuyer la traduction en français des *règles de procédure civile* et prévoir la traduction en français des mises à jour liées à la nouvelle *Loi sur le divorce*.
- Mettre à jour les formulaires en français du *Code criminel* et les publier sur le site Web des tribunaux de la Nouvelle-Écosse.
- Continuer d'accorder un financement pour la traduction des testaments rédigés en français.
- Veiller à fournir des services en français au tribunal pénal conformément à l'article 530 du *Code criminel*.
- Pourvoir les postes de greffier.
- Continuer d'offrir aux employés diverses possibilités de formation en français.

- Continuer d’offrir aux juges provinciaux des formations en français.
- Continuer d’étudier la possibilité d’offrir à un sténographe judiciaire bilingue une formation intensive en français.
- Promouvoir les possibilités d’apprentissage en français auprès des membres de l’équipe de justice réparatrice.

#### Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

- Fournir des cartes professionnelles bilingues aux avocats qui offrent des services en français.
- Promouvoir le français comme un atout dans les offres d’emploi.
- Offrir aux employés de l’Aide juridique des formations en français fournies par le gouvernement provincial.
- Mettre à la disposition des personnes demandant un avocat francophone une telle personne.

#### Service des poursuites publiques

- Continuer de fournir une licence du logiciel Antidote aux procureurs bilingues de la Couronne.
- Offrir aux employés du SPP des formations en français fournies par le gouvernement provincial.
- Fournir aux procureurs bilingues de la Couronne un exemplaire du *Code criminel* en français.

### **Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone.**

#### **Buts**

Pour assurer la participation de la communauté acadienne et francophone et offrir des services qui appuient son développement et son essor, le ministère de la Justice, l’Aide juridique et le Service des poursuites publiques se sont engagés :

- à soutenir la communauté dans son développement au moyen de consultations, de collaborations et de partenariats;
- à consulter la communauté, à communiquer avec elle et à obtenir d’elle des commentaires et des recommandations;
- à favoriser la représentation des membres de la communauté acadienne et francophone au sein des organismes, des agences et des commissions en annonçant les postes à combler dans les deux langues officielles du pays.

#### **Mesures prévues**

##### Ministère de la Justice

- Le travail de recrutement lié aux organismes, conseils et commissions se poursuivra en français.
- Les réunions avec l’Association des juristes d’expression française de la Nouvelle-Écosse se poursuivront afin de pouvoir discuter des besoins de la communauté francophone et

de se consulter sur les activités liées à la mise en œuvre des modifications apportées à la *Loi sur le divorce* en lien avec les langues officielles.

- Examiner la possibilité d'organiser une activité de réseautage en lien avec le droit de la famille pour les intervenants de langue française.
- Continuer d'octroyer une subvention à l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse pour tenir une journée du droit dans les écoles francophones du Conseil scolaire acadien provincial.
- Continuer de répondre en français aux demandes de renseignements sur le handicap et l'accessibilité qui sont formulées dans cette langue.
- Continuer de donner suite aux demandes de traduction et d'interprétation en français des agences du programme de justice réparatrice de la Nouvelle-Écosse.

#### Aide juridique de la Nouvelle-Écosse

- Maintenir l'adhésion à l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse.
- Continuer de publier sur le site Web de l'Aide juridique de la Nouvelle-Écosse du nouveau contenu ou d'y apporter des modifications.

#### Service des poursuites publiques

- Continuer de maintenir du contenu en français sur le site Web du Service des poursuites publiques.
- Continuer de fournir des cartes professionnelles bilingues aux procureurs de la Couronne nouvellement embauchés.